

MARCHE DE L'ENTREPRISE :

-Tonnages et évolution en valeur sur le mois de septembre 2022 et cumuls par activité.

Au global, les ventes du mois d'octobre 2022 pour la GMS France affichent un volume de +1,7% (-0,8% pour la marque FM), soit en cumul de +4,2% (+2,5% pour la marque FM).

-Evolution des volumes des différents marchés par rapport aux objectifs.

CHARCUTERIE :

Au global, les ventes du mois d'octobre 2022 affichent un volume de -0,6% (-0,2% pour la marque FM), soit en cumul +2,0% (+2,7% pour la marque FM).

Le jambon de porc FM est à -3,3% et le jambon de volaille FM à 7,9% sur le mois.

TRAITEUR PLATS CUISINES :

Les ventes du mois d'octobre 2022 affichent un volume de +5,7% (+10,3% en cumul) et se décomposent ainsi :

- -1,1% à la marque FM (+5,2% au cumul)
- +55,7% en MDD
- -10,8% autres (export et divers)

TRAITEUR MER :

Les ventes du mois d'octobre 2022 affichent un volume de -0,3% (+0,2% en cumul) et se décomposent ainsi :

- -3,3% à la marque FM (-1,8% en cumul)
- +2,7% en MDD

- Prévisions des volumes par activités pour 2023.

Les prévisions 2023 ne sont pas encore finalisées, le travail est en cours. Nous pourrions fournir les éléments pour le CSE de janvier.

MATIÈRES PREMIÈRES :

- Évolution des cours pour la Charcuterie et le Traiteur.

- Évolution des cours des emballages et matières premières.

- Impact de ces cours sur l'économie de l'entreprise.

La direction répond que le prix du jambon MBP baisse à date. La vision sur les évolutions du prix du porc reste compliquée puisque le prix de début d'année 2023 sera plus élevé qu'en 2022. En ce qui concerne les emballages, les prix vont baisser alors que les coûts des énergies vont augmenter fortement. Le prix de la volaille sera impacté par les hausses des énergies et la grippe aviaire.

Il n'y a pas de risque de rupture sur les approvisionnements en œufs.

Pour le surimi base, on est couvert pour l'année 2023, Fleury Michon a acheté à des prix très fort (+ 40%), maintenant cela reste stable et il y aura très peu d'achat de surimi base en 2023.

APPELS D'OFFRES :

- Point sur les différents appels d'offres en cours.

On perd 50% du marché Système U en MDD à partir de septembre-octobre 2023. Système U veut 2 fournisseurs.

L'appel d'offre d'AP-HP est toujours en cours.

La CGT reste attentive sur la perte de la moitié du marché U qui, ne sera pas sans conséquences sur les organisations de travail, les effectifs au sein de l'UES et plus important encore, sur l'avenir du site de Cambrai.

VENTE CCP :

- Quand la décision de cession de CCP a-t-elle été prise ?

- Les élus CSE demandent à leurs représentants au Conseil d'administration une restitution de la réunion du 26 octobre 2022.

La direction et les représentants du Conseil d'Administration ne répondent pas à la question.

La CGT a rappelé que lors d'une réunion du comité de groupe qui a eu lieu le 12 octobre, la direction n'a pas nié, ni confirmé son intention de vendre. La CGT avait posé la question à la suite de 2 visites de Mix Buffet, courant septembre, du site de PLELAN. Face à ce manque total de transparence et de réponses claires, les salariés de PLELAN ont donc débrayé le 21 octobre et se sont mis en grève le lundi 24 octobre. Et ce n'est que, suite à ces mobilisations, que la direction est sortie de son silence concernant la situation du site.

- Nous vous demandons des précisions sur le projet de cession de CCP. Est-ce que ce sont les locaux ou l'ensemble de l'activité qui sont à vendre ?

- Quelle est la situation économique à ce jour à Plélan ?

- Quel est le montant de la cession ?

- Nous vous demandons le calendrier pour la procédure de vente.

- En l'absence de repreneur, quel serait l'avenir de CCP et de ses emplois ?

La direction répond que les locaux et l'ensemble de l'activité sont à vendre. Des visites sont programmées dans les jours qui viennent.

En séance, la CGT a dénoncé que rien n'avait été mis en place par la direction pour apporter des volumes et ainsi pérenniser la société.

- Nous vous demandons une présentation détaillée des activités en lien avec l'UES.

- Prévoyez-vous un retour d'activité sur l'UES ? Si oui, quels produits et sur quels sites ?

- Le budget prévisionnel de 2023 sera-t-il impacté par des éventuels volumes en provenance de CCP ?

- Quelles garanties demandez-vous aux futurs repreneurs concernant les emplois ?

La direction n'a pas répondu en séance à ces questions. Elle démontre à nouveau sa volonté de rétention d'information. Pourquoi ? Dans quel but ?

- Nous vous demandons une consultation du CSE sur le projet de cession concernant le site de CCP.

- Conformément à l'art L 2315-46 du code du travail, nous demandons que la commission économique se réunisse afin de préparer cette consultation.

La Direction répond que la consultation se fera 1 mois après l'information.

La CGT a rappelé à la direction ces obligations, lors d'une cession, qui sont d'informer dans un premier temps, et de consulter 1 mois après, les élus du CSE.

D'ailleurs, la CGT a demandé qu'une commission économique se réunisse afin de préparer cette consultation. Ce qui n'a toujours pas été fait à ce jour !

- Le groupe Fleury Michon est-il à vendre ?

Le groupe Fleury Michon n'est pas à vendre.

La CGT reste vigilante aux propos tenus par la direction car depuis 2020, 2 sociétés du groupe ont été vendues (Italie et Slovénie), une autre en cours (Plélan), Cambrai avec un avenir incertain (perte de 50% du marché U) et enfin la décroissance des volumes de jambon de porc qui menace l'UES.

MOUILLERON :

- Point sur l'avancée des travaux.

- Nous vous demandons un point sur le démarrage de la saison.

Le projet rentre dans sa phase d'industrialisation. Les premiers travaux d'installation des nouveaux équipements ont commencé dans l'usine. Pour la partie extension, le bâtiment est finalisé à 90% et les premières machines (Refroidisseur / four) vont arriver en fin d'année.

MONTIFAUT TRAITEUR :

- les salariés demandent des garanties sur le maintien de l'activité sur le site pour les trois prochaines années.

Les prévisions de volumes et d'activité sur MTT sont inchangées vis à vis des mois précédents, comme rappelé au dernier RP MTT (Prévisions 2023 à 3000T, hors APHP). La réponse à l'appel d'offre APHP a été transmise fin octobre. La direction attend une réponse dans les prochains mois.

L'avenir de MTT reste flou car la direction n'annonce toujours pas de volumes ou d'appels d'offres après 2023. Pourquoi ?

LOGISTIQUE :

- Où en est la négociation avec les clients sur les pénalités logistique ?

Pas plus d'avancées sur le sujet que le mois dernier. 2 enseignes ont reçu des injonctions administratives par la DGCCRF et 2 autres devraient également être concernées dans les prochaines semaines, pour pratiques illicites en regard de la loi EGalim 2.

MUTATIONS :

- Point sur les mutations UES sur le dernier trimestre et à venir, par site ?

MLN accueille actuellement 6 salariés de TLM et un salarié de MTT.

A ce jour, il n'est pas envisagé de mutations supplémentaires sur le dernier trimestre 2022 et sur le premier trimestre 2023.

EFFECTIFS :

- Point sur les effectifs par site, intérimaires, CDI, CDD et saisonniers.

	CDI	CDD	Intérimaires
Fleury Michon SA	191 (-1)	5 (-1)	1 (=)
Chantonay Charcuterie	244 (+1)	32 (+4)	11 (-1)
Montifaut Jambon	436 (-2)	23 (+1)	9 (-2)
Aides Culinaires	137 (-1)	7 (-3)	9 (+5)
Mouilleron	375 (+10)	33 (+2)	5 (-5)
TLM	287 (-9)	22 (-14)	4 (-2)
Montifaut Traiteur	76 (-2)	3 (+1)	0 (-5)
Logistique	229 (-2)	6 (-1)	18 (+9)
Pouzauges Adm Cial	373 (-5)	34 (=)	1 (=)
Fleury Michon LS	2157 (-10)	160 (-7)	57 (-1)
F M - UES Vendée	2348 (-11)	165 (-8)	58 (-1)

Entre parenthèse, évolution par rapport au mois précédent

La CGT a fait remarquer en séance que, malgré les hausses de volumes à + 2,2 % depuis le début de l'année, l'entreprise continue à détruire des emplois. Ce sont donc les salariés encore présents qui doivent absorber la hausse de la charge de travail.

- La CGT demande que chaque départ CDI soit remplacé par un nouvel emploi CDI.

La Direction s'était engagée au printemps à réaliser une trentaine de CDI ouvriers. Depuis avril 2022, 50 CDI ouvriers ont été réalisés.

Détail des départs par motif en septembre et octobre :

	Cadre	Agent de maîtrise	Technicien	Employé	Ouvrier	Total
Démission			4		4	8
Retraite	3	1			9	13
Licenciement	1				4	5
Chgmt société		1				1
Rupture Conv.	1	1	1			3
TOTAL	5	3	5	0	17	30

La CGT dénonce encore une fois le départ de 17 travailleurs CDI à l'initiative de l'employeur.

-Taux d'absentéisme par site.

Sur octobre, le taux d'absentéisme UES est de 7,96%.

- Nombre de CDI faits sur le mois. Détail par établissement et par CSP.

Il y a eu 9 CDI réalisés en octobre.

- Quels sont les sites qui rencontrent des difficultés de recrutement ? Détail par site des postes concernés ?

- Quels sont les postes non pourvus à date ? détail par site.

Il n'y a pas de besoins pérennes en production.

- Point sur la cooptation. Détail par site.

Pas de nouvelle cooptation depuis le dernier CSE.

MAJO 40 % :

- Nous réitérons notre demande concernant l'application de la rétroactivité pour l'ensemble des salariés de l'UES concernés, sur les trois dernières années.

La rétroactivité sera appliquée à compter du 1^{er} mars 2022. Elle sera effectuée sur la paie de janvier 2023 et versée en février 2023.

-Combien de salariés ont effectué des heures de travail de nuit exceptionnelles sur le mois d'octobre ? Détail par sites.

372 salariés ont effectué des heures de travail de nuit exceptionnelles sur le mois d'octobre. Nous avons fait le suivi spécifiquement sur les deux premiers mois d'application, mais n'allons pas le faire pour les mois suivants.

ÉTAT DES COMPTEURS :

- Combien de salariés sont à +70h et - 40h sur leur compteur d'heures ? Détail par établissement et par CSP.

9 personnes ont un compteur supérieur à +70h.

18 personnes ont un compteur inférieur à -40h.

-Taux de précarité par site et sur l'UES.

- Moyenne des compteurs par site.

-Suivi des compteurs collectifs mensuels. Quels sont les plans d'actions mis en place ? Détail par site.

Sites	Taux de précarité (%)	Moyenne des compteurs (Heures)
Aides Culinaires	7,73	15,85
Montifaut Jambon	6,26	8,70
Chantonay Charcuterie	14,39	13,28
Mouilleron	9,59	-1,01
Montifaut Traiteur	8,44	10,95
TLM	8,57	17,70
Logistique	6,43	1,24
Pouzauges Adm Cial	8,40	11,05
SA	2,98	19,65
TOTAL	8,25	8,76

- Combien de salariés ont fait plus de 6 semaines > à 42h ? Détail par site.

SITES	NOMBRE DE SEMAINES DE + de 42 H
TLM	1 salarié a fait 7 semaines 1 salarié a fait 8 semaines 1 salarié a fait 9 semaines 1 salarié a fait 10 semaines
MLN	1 salarié a fait 8 semaines 1 salarié a fait 10 semaines
CHANTONNAY	1 salarié a fait 8 semaines
MTJ	1 salarié a fait 7 semaines
LOGISTIQUE	1 salarié a fait 7 semaines 1 salarié a fait 9 semaines

SECURITE, SANTÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Nous vous demandons le nombre d'accidents du travail tel que défini par l'article L 411-1 du code de la sécurité sociale sur le mois de mars.

Ce point sera traité au CSSCT de décembre.

-Avez-vous eu des signalements de harcèlement moral ou sexuel, des propos ou comportements à connotation sexuelle depuis le dernier CSE. Et si oui, quelles suites ont été données ?

-Combien de déclarations d'accidents de travail ont été faites suites à ces signalements ?

Il n'y a pas eu de nouveaux signalements depuis le dernier CSE.

-Le CSE doit être informé et consulté sur toutes les questions concernant les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés de l'entreprise. Le CSE doit, à ce titre, être consulté, en cas d'importantes modifications des conditions de travail, d'introduction de nouvelles technologies ou de mutations technologiques importantes et rapides (C. trav. art. L2315-94). Or, à ce jour, de nombreuses modifications d'organisations de travail ont été imposées aux salariés sans passer par la consultation du CSE. Nous vous demandons de vous mettre en conformité avec la législation sur ce point.

Les informations ou consultations des différentes instances comité groupe, CSE, CSSCT, RP ont lieu conformément à notre accord SRS.

La CGT a dénoncé en séance, que les prérogatives du CSE sont régulièrement bafouées ! Les instances représentatives ne sont plus consultées sur des modifications d'organisations de travail, avec pour conséquences, des dégradations des conditions de travail et une augmentation de l'absentéisme.

ASC :

- Point sur l'activité.

- Point sur la fête de Noël.

La préparation suit son cours.

- Point sur l'utilisation à date du budget 2022

Le point sera présenté à la réunion de CSE de décembre.

- Budget prévisionnel 2023 :

- Nous vous demandons d'ajouter au bon de naissance, les adoptions.

Oui cela sera rajouté au règlement intérieur du CSE.

- Nous vous demandons d'élargir aux ayants droits la participation aux licences sportives.

Cela n'est pas envisagé pour le moment.

- Nous demandons des précisions sur l'évolution des heures des commissions du CSE (Z60).

Comme tous les ans, le budget est présenté avec la totalité des heures affectées aux codes Z60. Ensuite, suivant l'utilisation des heures, la somme diffère.